

À l'occasion du lancement de l'édition 2017 de l'Enquête prospective emploi-formation, le président du conseil d'administration de l'Institut pour le Développement des Compétences en Nouvelle-Calédonie vous convie à une conférence de presse

Mercredi 3 mai 2017 à 8h00
dans les locaux de l'IDC-NC - 1, rue de la Somme, Nouméa.

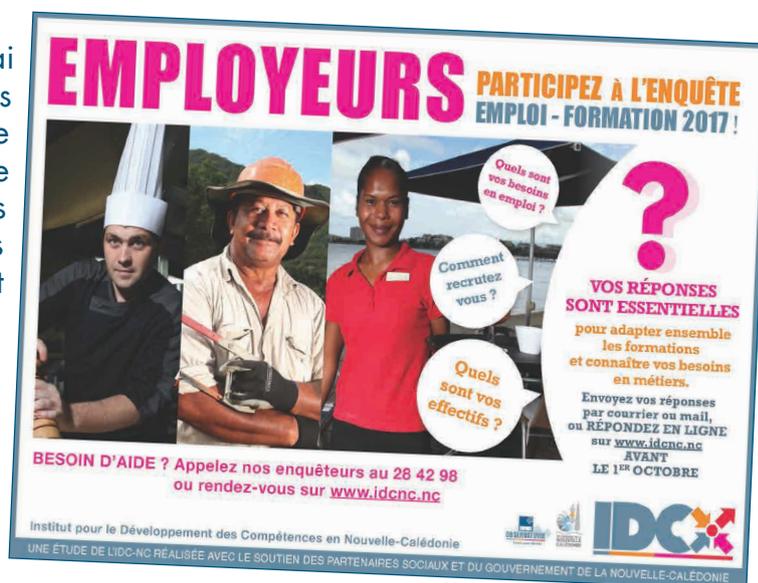
En présence de M. Jean-Louis d'ANGLEBERMES, Vice-président du gouvernement, en charge du secteur du travail, de l'emploi, du dialogue social et de la formation professionnelle et des relations avec le Conseil économique, social et environnemental de la Nouvelle-Calédonie.

Réalisée tous les deux ans depuis 2011, l'Enquête prospective emploi-formation a pour objectif d'évaluer les besoins en emploi et formation des entreprises calédoniennes, privées et publiques. Elle permet de mieux connaître les attentes en termes de métiers et d'établir le profil des salariés en Nouvelle-Calédonie.

La collaboration des employeurs est essentielle pour obtenir des données conséquentes et fiables. Les résultats de l'étude contribuent à fournir une aide à la décision en matière d'emploi et de formation et donnent un éclairage susceptible de servir aux employeurs, aux partenaires sociaux et aux institutions publiques (définition des axes prioritaires de formation professionnelle continue, tableau des activités professionnelles...).

La présentation de cette enquête, menée de mai à octobre 2017 auprès de toutes les entreprises en Nouvelle-Calédonie*, aura lieu en présence de membres du conseil d'administration de l'IDC-NC, de représentants des institutions publiques, des chambres consulaires, des organisations professionnelles d'employeurs et des organisations syndicales de salariés.

* employant au moins 1 salarié



EMPLOYEURS PARTICIPEZ A L'ENQUÊTE EMPLOI - FORMATION 2017 !

Quels sont vos besoins en emploi ?
Comment recrutez vous ?
Quels sont vos effectifs ?

VOS RÉPONSES SONT ESSENTIELLES pour adapter ensemble les formations et connaître vos besoins en métiers.

Envoyez vos réponses par courrier ou mail, ou **RÉPONDEZ EN LIGNE** sur www.idcnc.nc AVANT LE 1^{ER} OCTOBRE

BESOIN D'AIDE ? Appelez nos enquêteurs au 28 42 98 ou rendez-vous sur www.idcnc.nc

Institut pour le Développement des Compétences en Nouvelle-Calédonie
UNE ETUDE DE L'IDC-NC RÉALISÉE AVEC LE SOUTIEN DES PARTENAIRES SOCIAUX ET DU GOUVERNEMENT DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

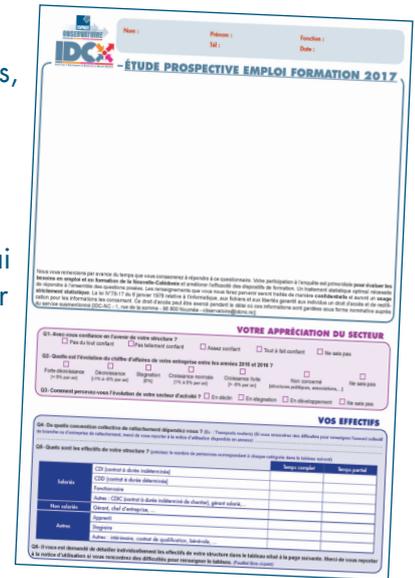
Pour assister à la conférence de presse, merci de bien vouloir confirmer votre présence auprès du service communication de l'IDC-NC : communication@idcnc.nc - Tél. 28 61 54.

L'Enquête prospective emploi-formation a pour objectifs :

- d'évaluer les besoins en emploi et formation des entreprises calédoniennes, privées et publiques,
- de mieux connaître les attentes en termes de métiers,
- d'établir le profil des salariés en Nouvelle-Calédonie.

Ainsi, plus de 6 000 employeurs représentant 86 500 salariés sont invités, de mai à octobre 2017, à répondre à un questionnaire de quatre pages s'articulant autour de cinq thèmes :

- l'appréciation du secteur ;
- les effectifs de l'entreprise ;
- l'entreprise et le recrutement ;
- les besoins en emploi ;
- les besoins en formation.



ÉTUDE PROSPECTIVE EMPLOI FORMATION 2017

VOTRE APPRÉCIATION DU SECTEUR

01. Avez-vous confiance en l'avenir de votre secteur ?

02. Quelle est l'évolution de votre entreprise entre les années 2010 et 2016 ?

03. Comment percevez-vous l'avenir de votre secteur d'activité ?

VOS EFFECTIFS

04. Quels sont les effectifs de votre structure ?

Salariés	Non salariés	Autres
CDI (contrat à durée indéterminée)	CDI (contrat à durée déterminée)	Autres : CDI (contrat à durée indéterminée) général salarié, CDD, intérim, saisonnier, contractuel, temporaire, etc.
Non salariés	Contractuel, intérim, saisonnier, temporaire, etc.	Autres : entrepreneurs, conseil de qualification, etc.

Nouveauté 2017 : dès le lancement de l'enquête, les employeurs recevront par courriel un lien personnalisé offrant un accès direct pour répondre au questionnaire en ligne.

Ceux qui ne l'auraient pas reçu pourront en faire la demande sur le site www.idcnc.nc.

Dans un second temps, les employeurs qui n'auront pas répondu en ligne recevront par courrier le questionnaire papier et une enveloppe réponse. Le questionnaire sera également téléchargeable sur le site de l'IDC-NC.

Une fois complété, le document pourra être, au choix :

- déposé à l'accueil de l'IDC-NC au n° 1, rue de la Somme à Nouméa,
- renvoyé gratuitement par courrier en utilisant l'enveloppe T remise avec le questionnaire,
- numérisé et envoyé par courriel à l'adresse etude.prospective@idcnc.nc,
- télécopié au 27.20.79.

Sept enquêteurs seront mobilisés pour contacter les entreprises par téléphone et les accompagner dans leur démarche. Une permanence téléphonique est par ailleurs disponible au 28 42 98 pour répondre aux interrogations des employeurs.

Les réponses devront parvenir au plus tard le 1^{er} octobre 2017. L'analyse des données recueillies permettra de publier des résultats au cours du 1^{er} semestre 2018, ainsi que différentes études telles que « Les métiers porteurs » ou « Les salaires ».

Pour mémoire, en 2015, 39% des employeurs ont répondu à l'enquête sur la base du volontariat. Les données collectées concernaient alors 48% des salariés en Nouvelle-Calédonie.

L'Observatoire de l'IDC-NC est en charge du suivi et de l'analyse du marché de l'emploi en Nouvelle-Calédonie. Au-delà de la diffusion et de l'analyse des principaux résultats (évolutions et caractéristiques de l'offre et de la demande), son champ de compétences se situe à un niveau « Métier ».